

Votre guide des frais et des taux d'intérêt



Banque Scotia^{MD}

Février 2011

Table des matières

- 2** Introduction
- 4** Comptes et frais
- 5** Comptes d'entreprise de base
- 6** Plans bancaires
- 11** Comptes rémunérés
- 15** Frais d'opération, de dépôt et de relevé de compte
- 17** Frais divers
- 20** Services bancaires électroniques et Services de gestion de trésorerie
- 22** Politique de retenue des chèques
- 22** Service clientèle

Connaissez vos solutions bancaires aussi bien que vos affaires

Notre objectif est d'offrir à nos clients des solutions financières efficaces, pratiques et économiques. Grâce à nos forfaits de services bancaires complets, à nos comptes d'exploitation et de placement de base et à nos services bancaires électroniques, nous veillons à ce que vous contrôliez vos opérations bancaires et à faciliter la gestion de vos opérations courantes. Ce guide décrit en détail les nombreuses solutions bancaires pour entreprise qui vous sont offertes et explique clairement les frais qui y sont associés.

Fonctionnement des comptes

Compte d'entreprise de base : Compte sans forfait offrant une gamme de services de dépôt et de paiement facturés à l'utilisation. Chaque mois, le maintien d'un solde créditeur minimum déterminé donne droit à des opérations sans frais.

Plan bancaire : Forfait bancaire complet pour entreprise contre paiement de frais mensuels fixes auquel s'ajoutent la protection contre les découverts, les services bancaires électroniques et la *Carte Scotia*.

Compte portant intérêt : Compte d'exploitation pour entreprise portant intérêt à un taux concurrentiel ou offrant des options de placement pratiques pour les fonds excédentaires.

Facturation des frais

Frais d'opération, de dépôt et de relevé de compte : Des frais d'opération pour chaque effet imputé au compte de même que des frais de dépôt pour le traitement des billets, des pièces de monnaie, des chèques et des autres effets déposés sur le compte sont facturés.

Le titulaire d'un compte d'entreprise paie pour chaque opération qu'il effectue alors que le titulaire d'un plan bancaire peut choisir l'option qui convient le mieux au nombre d'opérations qu'il effectue chaque mois. Cependant les opérations qui excèdent le nombre fixé pour l'option choisie sont facturées à l'unité.

Pour chaque cycle de relevé, les frais de service et d'opération sont calculés et imputés pour chacun des comptes.

Frais divers : Ces frais s'appliquent à des services tels que la fourniture de billets et de pièces de monnaie, la certification de chèques ou l'opposition à paiement. Ces frais sont perçus au moment de la prestation du service. S'il y a lieu, ces frais s'appliquent à tous les comptes d'entreprise.

À prendre en considération

Services bancaires électroniques et de gestion de trésorerie : Nos services bancaires électroniques permettent d'accéder en ligne aux soldes de compte, aux relevés d'opérations, aux virements de fonds, etc. De plus, nos services de gestion de trésorerie destinés aux moyennes et grandes entreprises permettent de contrôler et de gérer les flux de trésorerie.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter en ligne ou par téléphone ou encore à vous présenter dans une succursale.

■ Comptes et frais

Compte d'entreprise	Frais de tenue de compte	Opérations comprises ¹	Caractéristiques spéciales
Compte d'entreprise de base	9,00 \$	Opérations gratuites pour chaque solde créditeur mensuel minimum de 1 000 \$ ²	Exemption des frais de tenue de compte lorsque le solde créditeur mensuel minimum est de 5 000 \$ et plus
Plan bancaire³ pour entreprise	Service complet	Libre-service	
	16,00 \$	12,00 \$	15
	23,00 \$	18,00 \$	25
	38,00 \$	29,00 \$	45
	49,00 \$	36,00 \$	60
	78,00 \$	53,00 \$	100
	112,50 \$	78,00 \$	150
Plan bancaire Scotia1³ pour entreprise			
	49,00 \$	s. o.	60
	78,00 \$	s. o.	100
	112,50 \$	s. o.	150
Plan bancaire Scotia1³ pour l'agriculture			
	25,00 \$	s.o.	55
Le Plan bancaire Scotia1 pour l'agriculture comprend les services bancaires aux particuliers et aux entreprises à un tarif unique ⁴			
Plan bancaire PLS Plus³			
	33,00 \$	s.o.	110
N'est offert qu'aux clients qui adhèrent au programme Professions libérales Scotia (PLS)			
Plan bancaire communautaire Scotia^{MD}			
	s.o.	2,50 \$	10
Destiné aux organismes de bienfaisance enregistrés ou aux groupes communautaires qui effectuent mensuellement un nombre limité d'opérations bancaires			
Comptes d'exploitation portant intérêt			
Intérêt d'entreprise	9,00 \$		Exemption des frais de tenue de compte lorsque le solde créditeur mensuel minimum est de 5 000 \$ et plus
Double taux	9,00 \$		
Comptes de placements			
Compte de placements d'entreprise	néant		Des frais de 5 \$ sont perçus pour chaque chèque émis
<i>Maître Compte pour entreprise^{MC} (MCpe)³</i>	néant	Nombre illimité de virements entre votre MCpe et vos autres comptes de la Banque Scotia ⁵ .	Pas de solde minimum requis
Compte de trésorerie	néant		Pas de solde minimum requis

¹ Opérations incluses dans les frais mensuels des plans ou opérations dans des comptes prévoyant des opérations gratuites. Les opérations incluses et les opérations gratuites sont accordées dans l'ordre des types de service figurant au tableau Frais d'opération. (Voir la page 15.)

² Les opérations gratuites s'appliquent uniquement aux comptes d'entreprise de base.

³ Le Plan bancaire *pour entreprise*, le Plan bancaire Scotia1 *pour entreprise*, le Plan bancaire Scotia1 *pour l'agriculture*, le Plan bancaire PLS Plus, le Plan bancaire communautaire Scotia et le Maître Compte *pour entreprise* sont des comptes offerts en dollars canadiens seulement.

Comptes d'entreprise de base

Ce qui suit décrit nos comptes ne faisant pas partie d'un forfait qui offrent une vaste gamme de services de dépôt et de paiement payables à l'utilisation. Des frais mensuels de tenue de compte et des frais d'opération et de service divers sont perçus en fonction de votre solde et des services utilisés.

Vous obtenez une opération gratuite pour ces comptes en maintenant un solde créditeur mensuel minimum de 1 000 \$, et vous ne payerez aucun frais mensuels de tenue de compte si votre solde créditeur mensuel minimum est de 5 000 \$ ou plus. Remarque : Des opérations gratuites sont accordées dans l'ordre des types de service indiqués au tableau **Frais d'opération** à la page 15. Les frais sont perçus dans la devise du compte.

Comptes de dépôt - en dollars canadiens et américains^A

Ces comptes sont destinés à la clientèle entreprises qui veut des comptes d'opérations courantes de base lui permettant de faire ce qui suit :

- émettre des chèques, des prélèvements automatiques et des paiements électroniques;
- recevoir des paiements électroniques;
- faire des dépôts en succursale avec accès aux fonds le jour même;
- faire des dépôts de nuit avec accès aux fonds le jour ouvrable suivant;
- recevoir des relevés mensuels détaillés de toutes les opérations passées au compte.

Frais perçus :

Pour chaque période de relevé, des frais de tenue de compte de 9 \$ s'appliquent pour chaque compte, lesquels frais font l'objet d'une dispense lorsque le solde créditeur mensuel minimum est de 5 000 \$ ou plus. Tous les dépôts, retraits et autres services sur le compte font l'objet de frais à l'unité. (Voir les tableaux **Frais d'opération**, de dépôt et de relevé de compte et **Frais divers**, aux pages 15 à 19.)

Dépôts sur les comptes d'entreprise en dollars américains^B

Les dépôts sur les comptes d'entreprise en dollars américains peuvent être soumis à des frais de solde déficitaire. Comme il faut du temps pour compenser les effets en dollars américains, les dépôts sur les comptes d'entreprise en dollars américains sont soumis au flottant de dépôt-compensation qui représente la valeur des fonds entre la date du dépôt et la date de réception par la banque des fonds de l'institution sur laquelle l'effet est tiré. Pour le calcul du flottant de dépôt-compensation et des frais de solde déficitaire, voir la note 3, **Flottant de dépôt-compensation (comptes d'entreprise en dollars américains)** à la page 16.

4 Pour connaître les frais et les options applicables aux services bancaires aux particuliers, voir le **Guide d'accompagnement Opérations bancaires courantes**.

5 Les virements doivent être effectués au moyen des Services financiers *Scotia en direct*^{MD}, de *TéléScotia*^{MD}, services bancaires par téléphone, des services bancaires sans fil ou d'un guichet automatique bancaire de la Banque Scotia. Pour toutes les autres opérations de débit et de crédit, des frais de 5 \$ s'appliquent à chaque opération.

Plans bancaires

Voici notre gamme complète de comptes à forfait pour entreprise et particulier offrant une valeur et une commodité inégalées à la clientèle d'affaires.

Plan bancaire *pour entreprise*

Ce compte est idéal pour les clients qui recherchent la commodité d'un forfait de services bancaires pour entreprise complet. Le Plan bancaire *pour entreprise* offre diverses options assorties de frais mensuels fixes. Toutes les options comprennent :

- la Protection contre les découvertes jusqu'à concurrence de 5 000 \$^c
- l'accès aux Services bancaires électroniques *pour entreprise*^{MC}
- la *Carte Scotia*

Frais mensuels

Service complet ¹	Libre-Service	Opérations comprises ^{2 et D}	Espèces	Dépôts ^D	Effets
16,00 \$	12,00 \$	15	1 000 \$	5	
23,00 \$	18,00 \$	25	2 000 \$	10	
38,00 \$	29,00 \$	45	2 500 \$	20	
49,00 \$	36,00 \$	60	3 000 \$	30	
78,00 \$	53,00 \$	100	5 000 \$	50	
112,50 \$	78,00 \$	150	10 000 \$	75	

Nous offrons une tarification privilégiée aux organismes de bienfaisance enregistrés et aux groupes communautaires admissibles, qui ont en effet droit, respectivement, à une réduction de 50 % et de 35 % sur les frais mensuels en vigueur pour toutes les options de notre Plan bancaire *pour entreprise*. Veuillez vous reporter à la brochure **Pour contribuer au bien-être de nos collectivités** pour connaître les critères d'admissibilité.

Opérations additionnelles : Des frais par opération sont perçus pour les opérations dépassant le nombre prévu pour l'option, selon l'ordre des types de service. (Voir les tableaux Frais d'opération, de dépôt et de relevé de compte et Frais divers, aux pages 15 à 19.)

Des frais en excédent des frais mensuels du plan sont perçus comme suit :

Protection contre les découvertes^c : Exemption des frais mensuels sur les comptes d'entreprise et le Plan bancaire *pour entreprise*.

Services bancaires électroniques : Voir à la page 20.

Plan bancaire Scotia1 pour entreprise

Il s'agit d'un forfait tout-en-un de services bancaires conçu pour vos comptes d'entreprise et personnels. Scotia1 est notre forfait bancaire le plus souple et le plus complet et il offre trois options pour les frais mensuels.

Ces options comprennent les produits et services suivants :

- le Plan bancaire *pour entreprise* avec protection contre les découverts^c jusqu'à concurrence de 5 000 \$
- la carte^c VISA^{*} Ligne de crédit Scotia *pour entreprise*^{MC}
- le compte personnel *Accélération Scotia*^{MD} avec protection facultative contre les découverts^c jusqu'à concurrence de 5 000 \$
- l'accès aux Services bancaires électroniques *pour entreprise*
- la *Carte Scotia*

Frais mensuels		Plan bancaire pour entreprise		Compte personnel
Service complet ¹	Opérations comprises ^{2 et D}	Espèces	Dépôts ^D	Opérations ^D
49,00 \$	60	3 000 \$	30	50
78,00 \$	100	5 000 \$	50	100
112,50 \$	150	10 000 \$	75	100

Opérations additionnelles : Des frais par opération sont perçus pour les opérations et les dépôts dépassant le nombre prévu pour chaque option selon l'ordre des types de service bancaires aux entreprises. (Voir les tableaux Frais d'opération, de dépôt et de relevé de compte et Frais divers, aux pages 15 à 19. Voir aussi le **Guide d'accompagnement Opérations bancaires courantes** pour le compte personnel *Accélération Scotia*^{MD}.)

Des frais en excédent des frais mensuels du plan sont perçus comme suit :

Protection contre les découverts^c : Exemption des frais mensuels sur les comptes d'entreprise pour le Plan bancaire Scotia1 *pour entreprise*. Les comptes personnels avec protection contre les découverts comportent des frais mensuels et des frais d'intérêt.

VISA^c : Des frais habituels autres que d'intérêt sont perçus. Pour connaître les taux en vigueur et avoir des renseignements sur les frais et les taux d'intérêt, composez le 1-888-883-2503 ou visitez le www.banquescotia.com/visa.

Entreprise ayant plus d'un propriétaire : Un maximum de deux autres comptes personnels est offert avec chaque plan bancaire. Des frais de 8 \$ par mois s'ajoutent pour chaque autre compte personnel avec 50 opérations incluses et des frais de 15 \$ par mois pour chaque autre compte personnel avec 100 opérations incluses.

Services bancaires électroniques : Voir à la page 20.

Plan bancaire Scotia1 pour l'agriculture

Conçu spécialement pour les exploitations agricoles, ce plan est notre forfait bancaire le plus souple et le plus complet pour vos comptes d'exploitation agricoles et vos comptes personnels.

Ce plan comprend tous les produits et services suivants :

- Plan bancaire *pour entreprise*
- la Ligne de crédit *pour l'agriculture* fonctionnant comme un prêt par découverts^c ou la protection contre les découverts^c (jusqu'à concurrence de 5 000 \$)
- le compte personnel *Accélération Scotia* avec protection facultative contre les découverts^c jusqu'à concurrence de 5 000 \$
- l'accès aux Services bancaires électroniques *pour entreprise*
- la *Carte Scotia*

Frais mensuels	Plan bancaire pour entreprise		Compte personnel	
Service complet ¹	Opérations comprises ^{et D}	Espèces	Dépôts ^D	Opérations ^D
25,00 \$	55	3 000 \$	30	50

Opérations additionnelles : Des frais par opération sont perçus pour les opérations et les dépôts dépassant le nombre prévu selon l'ordre des types de service bancaires aux entreprises. (Voir les tableaux Frais d'opération, de dépôt et de relevé de compte et Frais divers, aux pages 15 à 19. Voir aussi le **Guide d'accompagnement Opérations bancaires courantes pour le compte personnel Accélération Scotia.**)

Des frais en excédent des frais mensuels du plan sont perçus comme suit :

Protection contre les découverts^c : Exemption des frais mensuels sur les comptes d'entreprise pour le Plan bancaire Scotia1 pour l'agriculture. Les comptes personnels avec protection contre les découverts comportent des frais mensuels et des frais d'intérêt.

Ligne de crédit pour l'agriculture : Exemption des frais mensuels lorsque le crédit est mis à disposition sous forme de prêt par découverts.

Entreprise ayant plus d'un propriétaire : Un maximum de deux autres comptes personnels est offert. Des frais de 8 \$ par mois s'ajoutent pour chaque autre compte personnel.

Services bancaires électroniques : Voir à la page 20.

Plan bancaire PLS *Plus*

Conçu spécialement pour les professionnels qui possèdent leur propre cabinet, ce plan vise à répondre aux besoins de ceux qui souhaitent effectuer un grand nombre d'opérations aux termes d'une tarification spéciale.

Les clients qui sont intéressés par le Plan bancaire PLS *Plus* doivent également adhérer au programme *Professions libérales Scotia*. En plus des avantages inhérents au plan, les clients qui adhèrent au programme *Professions libérales Scotia* ont également accès aux produits et services suivants :

- le choix entre une Protection contre les découverts n'excédant pas 5 000 \$ ou des prêts d'exploitation par découverts^c
- l'accès aux Services bancaires électroniques *pour entreprise*
- la *Carte Scotia*

Frais mensuels

Service complet ¹	Opérations comprises ^{2 et D}	Dépôts ^D	Effets
Espèces			
33,00 \$	110	3 000 \$	40

Aucune autre réduction ne s'applique aux frais mensuels de ce plan bancaire pour les clients qui adhèrent au programme *Professions libérales Scotia*.

Opérations additionnelles : Des frais par opération sont perçus pour les opérations et les dépôts dépassant le nombre prévu pour chaque option selon l'ordre des types de service bancaires aux entreprises. (Voir les tableaux Frais d'opération, de dépôt et de relevé de compte et Frais divers, aux pages 15 à 19.)

Des frais en excédent des frais mensuels du plan sont perçus comme suit :

Professions libérales Scotia : Contactez votre représentant, Services aux petites entreprises pour de plus amples renseignements sur les avantages et les frais du programme *Professions libérales Scotia*.

Protection contre les découverts^c : Exemption des frais mensuels sur les comptes d'entreprise pour le Plan bancaire PLS *Plus*.

Services bancaires électroniques : Voir à la page 20.

Plan bancaire communautaire Scotia^{MD}

Ce plan convient parfaitement aux petits organismes de bienfaisance enregistrés ou groupes communautaires qui n'effectuent mensuellement qu'un nombre limité d'opérations bancaires. Il comprend les produits et services suivants :

- une Protection contre les découverts *pour entreprise* n'excédant pas 5 000 \$^c
- l'accès aux Services bancaires électroniques *pour entreprise*
- la *Carte Scotia*

Frais mensuels		Plan bancaire communautaire Scotia	
Service complet ¹	Opérations comprises ^{2 et D}	Dépôts ^b	Espèces
			Effets
2,50 \$	10	2 500 \$	10

Opérations additionnelles : Des frais par opération sont perçus pour les opérations et les dépôts dépassant le nombre prévu selon l'ordre des types de service bancaires aux entreprises. (Voir les tableaux Frais d'opération, de dépôt et de relevé de compte et Frais divers aux pages 15 à 19.)

Des frais en excédent des frais mensuels du plan sont perçus comme suit :

Protection contre les découverts^c : Exemption des frais mensuels sur les comptes d'entreprise pour le Plan bancaire *pour entreprise*.

Services bancaires électroniques : Voir à la page 20.

- 1 Le service complet comprend toute opération (voir la liste à la page 15) effectuée avec l'aide d'un représentant, Service clientèle. Les opérations libre-service comprennent les chèques et les opérations effectuées sans l'aide d'un préposé par GAB, dépôt de nuit, téléphone ou Internet, y compris les retraits en espèces, les dépôts, les virements entre comptes Scotia, les paiements de facture, les paiements préautorisés et les achats par paiement direct Interac.
- 2 Les opérations incluses dans les frais mensuels du plan pour l'option applicable sont accordées dans l'ordre des types de service figurant au tableau Frais d'opération de la page 15. Des frais unitaires additionnels sont facturés s'il y a lieu.

Comptes rémunérés^e

Comptes courants

Comptes à intérêt d'entreprise - en dollars canadiens et américains

Nos comptes à intérêt d'entreprise permettent aux petites et moyennes entreprises de gagner facilement de l'intérêt sur leur fonds de roulement. Ces comptes courants offrent tous les services des comptes d'entreprise de base et rapportent des taux d'intérêt concurrentiels sur les soldes créditeurs mensuels moyens de 5 000 \$ à 500 000 \$.

Tranche du solde	Taux d'intérêt en \$ CA ^f	Taux d'intérêt en \$ US ^f
Soldes de 0 \$ à 4 999 \$	S. O.	S. O.
Portions du solde de 5 000 \$ à 24 999 \$	%	%
Portions du solde de 25 000 \$ à 99 999 \$	%	%
Portions du solde de 100 000 \$ à 249 999 \$	%	%
Portions du solde excédant 250 000 \$	%	%

Taux au _____
(DATE COURANTE)

Les taux d'intérêt sont modifiables sans préavis et la date retenue pour ces taux est celle du dernier jour ouvrable écoulé de la Banque Scotia.

Frais perçus :

Pour chaque période de relevé, des frais de tenue de compte de 9 \$ s'appliquent pour chaque compte, lesquels frais font l'objet d'une dispense lorsque le solde créditeur mensuel minimum est de 5 000 \$ ou plus.

Tous les dépôts, retraits et autres services sur le compte font l'objet de frais à l'unité. (Voir les tableaux Frais d'opération, de dépôt et de relevé de compte et Frais divers, aux pages 15 à 19.)

L'intérêt est calculé et versé comme suit :

- **Comptes à intérêt d'entreprise en dollars canadiens** : L'intérêt est calculé sur chaque tranche du solde créditeur quotidien à la fermeture des registres, au taux pratiqué sur cette tranche, et versé à la fin de la période de relevé.
- **Comptes à intérêt d'entreprise en dollars américains** : L'intérêt est calculé sur le solde créditeur moyen excédentaire^g de chaque tranche au taux correspondant à cette tranche. Le solde créditeur moyen excédentaire est déterminé en déduisant le solde compensateur exigé pour le flottant du solde créditeur moyen durant la période de relevé, avant le calcul de l'intérêt. L'intérêt est calculé et versé à la fin de la période de relevé.

Compte à double taux - en dollars canadiens

Ce compte est comme une combinaison d'un «dépôt à terme de 30 jours» (le solde mensuel minimum) et d'un compte courant pour la portion qui dépasse le solde mensuel minimum (le solde créditeur mensuel moyen moins le solde minimum). Les clients qui maintiennent d'importants soldes créditeurs de 100 000 \$ ou plus peuvent toucher des taux d'intérêt concurrentiels sur leur excédent et leurs fonds d'exploitation en un seul compte.

Tranche du solde	Taux d'intérêt sur le solde minimum ^f	Taux d'intérêt sur la portion du solde moyen ^f
Soldes de 0 \$ à 99 999 \$	%	%
Soldes de 100 000 \$ à 499 999 \$	%	%
Soldes de 500 000 \$ à 999 999 \$	%	%
Soldes de 1 million \$ à 4 999 999 \$	%	%
Soldes supérieurs à 5 millions \$	%	%

Taux au _____
(DATE COURANTE)

Les taux d'intérêt sont modifiables sans préavis et la date retenue pour ces taux est celle du dernier jour ouvrable écoulé de la Banque Scotia.

Frais perçus :

Pour chaque période de relevé, des frais de tenue de compte de 9 \$ s'appliquent pour chaque compte, lesquels frais font l'objet d'une dispense lorsque le solde créditeur mensuel minimum est de 5 000 \$ ou plus.

Tous les dépôts, retraits et autres services sur le compte font l'objet de frais à l'unité. (Voir les tableaux Frais d'opération, de dépôt et de relevé de compte et Frais divers, aux pages 15 à 19.)

L'intérêt est calculé et versé comme suit :

- Lorsque le solde minimum est maintenu, l'intérêt est calculé sur l'intégralité du solde créditeur à un taux privilégié et est versé à la fin de la période de relevé. L'intérêt au taux privilégié n'est pas versé sur les soldes minimums inférieurs à 50 000 \$.
- Sur la portion du solde moyen, l'intérêt est calculé sur la partie applicable du solde moyen du solde créditeur quotidien, à la fermeture des registres, à un taux inférieur pour chaque tranche, et est versé à la fin de la période de relevé. La portion du solde moyen correspond au solde moyen moins le solde minimum, sauf lorsque le solde minimum est inférieur à 50 000 \$; dans un tel cas, la portion du solde moyen correspond au solde moyen. L'intérêt n'est pas versé si le solde moyen est inférieur à 50 000 \$.

Comptes de placements

Compte de placements d'entreprise - en dollars canadiens et américains

Si vous maintenez des soldes créditeurs excédentaires de 25 000 \$ à 50 000 000 \$ et que vous voulez obtenir des taux d'intérêt élevés sans immobiliser vos fonds dans un CPG, optez pour le compte de placements d'entreprise.

L'intérêt est calculé quotidiennement sur le solde de clôture et versé mensuellement. Le taux annuel utilisé pour le calcul de l'intérêt varie en fonction du solde du compte. Le taux afférent à une tranche de solde s'applique à la totalité du solde quotidien de clôture.

Voici le taux d'intérêt applicable à chaque tranche de solde :

Tranche de solde	Taux d'intérêt en \$ CA ^f	Taux d'intérêt en \$ US ^f
Moins de 25 000 \$	S. O.	S. O.
25 000 \$ à 99 999 \$	%	%
100 000 \$ à 249 999 \$	%	%
250 000 \$ à 999 999 \$	%	%
1 000 000 \$ à 50 000 000 \$	%	%

Taux au _____
(DATE COURANTE)

Les taux d'intérêt sont modifiables sans préavis et la date retenue pour ces taux est celle du dernier jour ouvrable écoulé de la Banque Scotia. Le solde du compte ne peut excéder 50 000 000 \$. Aucun intérêt n'est versé si le solde est inférieur à 25 000 \$.

Frais perçus :

Aucuns frais mensuels de tenue de compte ne sont perçus. Les frais de service et les frais divers applicables à notre gamme complète de services bancaires et de dépôt payables à l'utilisation s'appliquent. Comme il s'agit d'un compte d'épargne, des frais de 5 \$ sont perçus par chèque émis.

Calcul et versement de l'intérêt :

L'intérêt est calculé quotidiennement sur le solde de clôture et versé mensuellement.^f

Compte de trésorerie - en dollars canadiens et américains

Il s'agit d'un compte de placements à un jour ou à court terme qui permet aux clients d'obtenir des taux d'intérêt concurrentiels et de gérer leur compte en ligne. Il est offert aux clients qui disposent de soldes excédentaires à un jour ou à court terme n'excédant pas 20 millions \$ pour les comptes en dollars canadiens et 10 millions \$ pour les comptes en dollars américains.

Frais perçus :

Ce compte est offert uniquement aux utilisateurs des Services bancaires électroniques^h *Accès Scotia*^{MD} pour investir des fonds improductifs. Aucuns frais mensuels de tenue de compte ne sont perçus pour le Compte de trésorerie.

Calcul et versement de l'intérêt :

L'intérêt est calculé à un taux privilégié sur le solde créditeur quotidien de fermeture et est versé à la fin de la période de relevé. Le taux est fixé au plus tard à 9 h 30 HE; les virements sont acceptés jusqu'à midi (heure locale), tous les jours ouvrables.

Maître Compte pour entreprise

Le *Maître Compte pour entreprise*^{MC} est destiné aux clients qui cherchent un compte d'épargne pour entreprise qui rapporte de l'intérêt à un taux concurrentiel^F. Avec un tel compte «virtuel», rien n'est plus simple que de réaliser de l'intérêt sur vos bénéfices nets et votre réserve de trésorerie en dépôt, tout en ayant la possibilité d'accéder immédiatement à vos fonds. Le *Maître Compte pour entreprise* offre les avantages suivants :

- Un taux d'intérêt concurrentiel s'applique à chaque dollar que vous épargnez - L'intérêt est calculé sur le solde quotidien et versé sur l'intégralité du solde.
- Aucune immobilisation des fonds – Vous pouvez puiser dans vos réserves là et au moment où vous le voulez.
- Relevé sans papier gratuit – Vous pouvez consulter ou télécharger à votre guise l'historique des opérations pour le mois courant et le mois précédent au moyen des Services financiers *Scotia en direct*.
- Aucuns frais mensuels – Pour un nombre illimité de virements entre votre *Maître Compte pour entreprise* et vos autres comptes d'entreprise de la Banque Scotia¹ lorsque vous utilisez les Services financiers *Scotia en direct*, *TéléScotia*, services bancaires par téléphone, les services bancaires sans fil ou les guichets automatiques bancaires (GAB) de la Banque Scotia.

L'intérêt est calculé quotidiennement sur le solde du compte à la fermeture des registres et versé mensuellement. Le solde de votre compte détermine le taux d'intérêt annuel utilisé pour ce calcul. Le taux d'intérêt correspondant à une tranche du solde est appliqué à l'intégralité du solde quotidien de fermeture.

Voici le taux d'intérêt annuel selon la tranche du solde :

Tranche de solde	Taux d'intérêt en \$ CA^F
Moins de 5 000 \$	%
5 000 \$ et plus	%

Taux au _____.
(DATE COURANTE)

Frais perçus :

Pour toutes les autres opérations de crédit et de débit (ex. virements, dépôts et retraits en succursale; retraits et dépôts à un GAB; opérations de paiement direct; prélèvements automatiques et paiements de factures en succursale, par GAB, par les Services financiers *Scotia en direct*, par *TéléScotia*, services bancaires par téléphone ou par les services bancaires sans fil), des frais de 5 \$ par opération s'appliquent.

Relevé papier mensuel offert sur demande. Des frais mensuels de 2 \$ s'appliquent.

Calcul et versement de l'intérêt :

L'intérêt est calculé quotidiennement sur le solde de clôture et versé mensuellement.^F

¹ Les frais d'opération courants s'appliquent à vos comptes d'entreprise de la Banque Scotia.

■ **Frais d'opération, de dépôt et de relevé de compte**

La clientèle entreprises de la Banque Scotia a accès à de nombreux services payables à l'opération. Les frais applicables à ces services et à d'autres sont totalisés et appliqués à chaque compte par période de relevé. Sauf indication contraire, les frais suivants s'appliquent aux comptes en dollars canadiens et en dollars américains, selon la devise du compte.

Frais d'opération

Type de service	Compte en \$ CA	Compte en \$ US
Dépôt par la poste	1,50 \$	1,50 \$
Dépôt en succursale	1,00 \$	1,00 \$
Dépôt GAB	0,90 \$	s. o.
Chèque	0,90 \$	0,90 \$
Dépôt de nuit	1,00 \$	1,00 \$
Autre crédit ¹	0,90 \$	0,90 \$
Crédit commerçant	0,65 \$	s. o.
Autre débit ¹	0,90 \$	0,90 \$
Débit commerçant	0,75 \$	s. o.
Retrait au GAB ¹	0,90 \$	s. o.
Paiement de facture ² (GAB, Internet ou téléphone) ¹	0,90 \$	s. o.
Virement libre-service (GAB, Internet ou téléphone) ¹	0,90 \$	s. o.
Paiement direct Interac ¹	0,90 \$	s. o.

Lorsque vous avez recours aux Services financiers *Scotia en direct* ou à *TéléScotia*, services bancaires par téléphone pour virer des fonds de votre compte en dollars canadiens à votre compte en dollars américains, 0,02 sera ajouté au taux de change courant de la Banque Scotia pour l'achat de dollars américains. De même, si vous virez des fonds de votre compte en dollars américains à votre compte en dollars canadiens, 0,02 sera soustrait du taux de change courant de la Banque Scotia pour la vente de dollars américains. Ce calcul sera compris dans le taux de change au moment de l'opération.

Opérations gratuites - Comptes en dollars canadiens et américains³

Des opérations gratuites sont accordées pour tous les comptes bancaires d'entreprise de base ordinaires. Cette disposition ne s'applique pas au Plan bancaire *pour entreprise*, au Plan bancaire *Scotia1 pour entreprise*, au Plan bancaire *Scotia1 pour l'agriculture*, au Plan bancaire *PLS Plus*, au Plan bancaire communautaire *Scotia ni* aux comptes comportant un accord relatif aux intérêts ou des frais d'opération réduits.

Comptes en dollars canadiens : Une opération gratuite est accordée pour chaque multiple complet du solde créditeur mensuel minimum de 1 000 \$ par période de relevé. Les frais d'opération sont perçus dans l'ordre des types de service figurant au tableau **Frais d'opération** (ci-dessus).

Comptes en dollars américains : Une opération gratuite est accordée dans l'ordre des types de service indiqués ci-dessus. Pour la période de relevé, le solde créditeur moyen doit être supérieur au solde compensateur exigé pour le flottant. Ce calcul est fait par période de relevé pour chaque multiple de 1 000 \$ du moindre des deux montants suivants : le solde mensuel minimum ou le solde excédentaire moyen.

Dépôts et contenu des dépôts

Contenu des dépôts	Compte en \$ CA	Compte en \$ US
Effets déposés		
Tout chèque ou autre effet déposé dans un compte	0,18 \$	0,45 \$
Dépôt de billets – triés, comptés et enliassés	2,25 \$ par tranche de 1 000 \$	2,20 \$ par tranche de 1 000 \$
Dépôt de pièces – triées, comptées et encartouchées	2,00 \$ par tranche de 100 \$	2,00 \$ par tranche de 100 \$
Conversion de devises – par dépôt : frais sur la conversion de billets, chèques, traites, mandats, etc., reçus en devises	2,00 \$	2,00 \$
Redressement d'une erreur dans un dépôt – Frais sur toute écriture traitée pour corriger une erreur faite par le client	2,00 \$	2,00 \$

Frais de relevé de compte

Type de service	Compte en \$ CA	Compte en \$ US
Frais d'établissement de relevé, pour les comptes d'entreprise, sur le relevé de fin de période ⁵	2,00 \$	2,00 \$
Frais d'établissement de relevé, pour les plans bancaires, sur le relevé de fin de période ⁵	2,00 \$	s. o.
Relevé provisoire, copie supplémentaire ou relevé produit à une date choisie par le client	6,00 \$	6,00 \$
Maître Compte pour entreprise		
Relevé sans papier	Néant	s. o.
Relevé papier mensuel	2,00 \$ par mois	s. o.
Chaque demande de production d'un relevé des opérations passées au compte depuis le dernier relevé	5,00 \$	5,00 \$
Relevé d'images de chèques⁴ :		
Nombre de pages		
0 à 3	0,00 \$ par page	0,00 \$ par page
Jusqu'à 6	0,10 \$ par page	0,10 \$ par page
Jusqu'à 22	0,20 \$ par page	0,20 \$ par page
Jusqu'à 122	0,25 \$ par page	0,25 \$ par page
123 ou plus	0,30 \$ par page	0,30 \$ par page

Les chèques seront détruits dans le cas des comptes pour lesquels l'option relevé sans papier, avec image de chèques ou sans image de chèques a été choisie.

1 Le Plan bancaire pour entreprise, le Plan bancaire Scotia1 pour entreprise, le Plan bancaire Scotia1 pour l'agriculture, le Plan bancaire PLS Plus et le Plan bancaire communautaire Scotia incluent les Services bancaires électroniques pour entreprise sans frais supplémentaires.

2 Applicable aux paiements effectués aux Services bancaires électroniques Accès Scotia et au moyen de ces services.

3 **Flottant de dépôt-compensation (comptes pour entreprise en \$ US⁵) :**

- Solde compensateur exigé pour le flottant = la valeur des dépôts en dollars pour la période de relevé x 2,2 nombre moyen de jours de flottant ÷ nombre de jours civils dans la période de relevé.
- Frais de solde déficitaire (si le solde créditeur moyen est en déçà du solde compensateur exigé pour le flottant) = (le solde compensateur exigé pour le flottant - le solde créditeur moyen) x le taux de référence en dollars américains de la Banque Scotia au Canada, majoré de 2 %.

4 Les frais par page s'appliquent à l'ensemble des pages. Les pages sont recto verso.

5 Les clients qui choisissent l'option de gestion sans papier pour leurs relevés sont exemptés de ces frais. Ces frais ne s'appliquent pas au Plan bancaire communautaire Scotia.

Frais divers

Des services divers additionnels comme l'offre de billets et de pièces, les chèques certifiés et les virements provenant d'autres institutions financières sont offerts à la clientèle entreprises de la Banque Scotia. Des frais applicables par opération sont perçus au moment de l'opération ou de la prestation du service. Tous les comptes d'entreprise sont soumis à ces frais, le cas échéant. Sauf indication contraire, les frais suivants s'appliquent aux comptes en dollars canadiens et en dollars américains, selon la devise du compte.

Frais divers	Compte en \$ CA	Compte en \$ US
Chèques et paiements électroniques		
<i>Certification de chèque</i>		
À la demande du client (tiré sur son compte)		
	10,00 \$	10,00 \$
À la demande du détenteur		
	15,00 \$	15,00 \$
<i>Effets impayés retournés</i> – Tout effet retourné impayé pour toute raison, y compris un prélèvement automatique ou un paiement électronique déposé au compte, et réimputé à un compte		
Effet papier retourné	6,50 \$	6,50 \$
Effet papier retourné - Instructions spéciales de traitement	2,50 \$	2,50 \$
Effet électronique retourné	5,00 \$	5,00 \$
<i>Libellés en devises</i>		
Contre-valeur en \$ CA – moins de 1 000 \$	10,00 \$	10,00 \$
Contre-valeur en \$ CA – 1 000 \$ et plus	15,00 \$	15,00 \$
<i>Garde pour dépôt de chèques postdatés</i>		
	3,00 \$	3,00 \$
<i>Demande d'opposition à paiement</i>		
Portant sur un numéro de série codé à l'encre magnétique	12,50 \$	12,50 \$
Portant sur un montant (avec renseignements complets) chèque codé à l'encre magnétique ou débit préautorisé	12,50 \$	12,50 \$
Présentée avec renseignements incomplets (chèque codé à l'encre magnétique ou débit préautorisé)	20,00 \$	20,00 \$
<i>Relevé des chèques</i>		
	5,00 \$	5,00 \$
<i>Relevé des n° de série/codes repères</i>		
	5,00 \$	5,00 \$
<i>Chèques/effets retournés sans provision</i>		
	42,50 \$	42,50 \$
<i>Service de règlement</i> pour comptes de règlement en dollars américains** – Ce service permet de tirer des chèques (en dollars américains) à l'ordre de bénéficiaires dans la zone continentale des États-Unis afin qu'ils soient acceptés par le système de compensation américain. Les chèques tirés sur le compte d'entreprise en dollars américains domicilié au Canada du client portent le code de l'American Banking Association pour l'agence newyorkaise de la Banque (NYA), ce qui facilite le processus de compensation aux États-Unis.		
	s.o.	39,00 \$ par mois

**Service soumis à l'approbation de la Banque. Ces frais s'appliquent à tous les comptes de règlement et s'ajoutent aux autres frais de tenue de compte, d'opération et de service divers en vigueur calculés selon le solde du compte et les services utilisés.

Frais divers (suite)	Compte en \$ CA	Compte en \$ US
Découverts		
<i>Protection contre les découverts pour entreprise</i>		
Les frais mensuels courants (exemption dans le cas du Plan bancaire pour entreprise, du Plan bancaire Scotia1 pour entreprise, du Plan bancaire Scotia1 pour l'agriculture, du Plan bancaire PLS Plus et du Plan bancaire communautaire Scotia) varient en fonction de la limite de crédit :		
0 \$ à 1 999 \$	10,00 \$	s. o.
2 000 \$ à 2 999 \$	15,00 \$	s. o.
3 000 \$ à 3 999 \$	20,00 \$	s. o.
4 000 \$ et plus	25,00 \$	s. o.
<i>Intérêt sur découvert – Calculé quotidiennement sur le solde du découvert et facturé mensuellement, au taux prescrit dans le Contrat de crédit pour entreprise ou dans le formulaire Compte d'entreprise – Demande d'adhésion.</i>		
<i>Frais de dépassement de la limite de découvert – Applicables à chaque effet payé alors que le découvert sur votre compte dépasse la limite autorisée.</i>	5,00 \$	s. o.
<i>Découvert en souffrance – Un compte d'entreprise assorti d'une Protection contre les découverts est réputé en souffrance s'il n'affiche pas un solde créditeur dans les 30 jours d'un découvert. Si le solde du découvert est en souffrance, sous réserve de l'entente relative à la Protection contre les découverts, de l'intérêt sur découvert est calculé quotidiennement et facturé mensuellement au taux de 21 % l'an sur la totalité du solde du découvert.</i>		
Découvert sans protection		
(découvert autorisé sans Protection contre les découverts)		
<i>Frais de découvert – Applicables à chaque effet dont le paiement entraîne un découvert, auxquels frais s'ajoute l'intérêt sur découvert (l'intérêt est calculé quotidiennement sur le solde du découvert et est facturé mensuellement).</i>		
Le taux d'intérêt courant sur découvert est de 21 % l'an.	5,00 \$	5,00 \$
Virements		
À la demande du client	5,00 \$	5,00 \$
Transfert d'un compte d'entreprise à une autre institution financière	20,00 \$	20,00 \$
Mandats (en dollars canadiens ou américains)	6,50 \$	6,50 \$
Traites (n'importe quel montant et devise)	6,50 \$	6,50 \$
Ordres permanents manuels		
Chaque virement périodique entre comptes (manuel)	5,00 \$	5,00 \$
Frais de mise en place, par compte	5,50 \$	5,50 \$
Chèque de virement de dépôt/Débit ou chèque de trésorerie/Débit électronique/Autre effet de débit		
Virement (partiel ou total) de votre compte à un compte tenu par une autre institution financière. Des frais d'opération courants s'appliquent également.	5,00 \$	5,00 \$

Frais divers (suite)	Compte en \$ CA	Compte en \$ US
Télévirements reçus – reçus et crédités au compte durant la période de règlement, plus les frais d'opération	10,00 \$	10,00 \$
Billets fournis , frais divers en sus	1,50 \$ par tranche de 1 000 \$	1,50 \$ par tranche de 1 000 \$
Pièces fournies , frais divers en sus	0,12 \$ le rouleau	0,12 \$ le rouleau
Renseignements par téléphone ou au comptoir – Toute demande de renseignements sur une opération ou un solde (effets retournés impayés, virements postaux, téléphoniques ou télégraphiques)	100 \$ par mois, utilisation quotidienne, 6 \$ par demande, utilisation occasionnelle	100 \$ par mois, utilisation quotidienne, 6 \$ par demande, utilisation occasionnelle
Confirmation bancaire (certificats de vérification)		
Tarif à l'heure	40,00 \$ l'heure	40,00 \$ l'heure
Frais minimums par certificat	22,00 \$	22,00 \$
Fermeture de compte – Ouvert moins de 90 jours (frais supprimés si le compte est transféré à une autre succursale de la Banque Scotia). Les clients qui ouvrent un compte par téléphone peuvent, dans les 14 jours suivants, fermer ce compte sans assumer ces frais.	25,00 \$	25,00 \$
Recherches (à la demande du client)		
Recherche d'un justificatif dans les 90 jours de la date de l'opération	10,00 \$ par justificatif	10,00 \$ par justificatif
Recherche d'un justificatif après 90 jours de la date de l'opération ou longues recherches	30,00 \$ l'heure, par employé, 15,00 \$ au minimum	30,00 \$ l'heure, par employé, 15,00 \$ au minimum
Chaque recherche pour vérifier si, depuis le dernier relevé, un chèque a été payé avant une demande d'opposition à paiement	30,00 l'heure, au prorata	30,00 \$ l'heure, au prorata
Chaque recherche de comptes, de titres ou de compartiments de coffre-fort	30,00 \$ l'heure, 15,00 \$ au minimum	30,00 \$ l'heure, 15,00 \$ au minimum
À la succursale		
À plus d'une succursale	5,00 \$ par nom et par succursale, 15,00 \$ au minimum	5,00 \$ par nom et par succursale, 15,00 \$ au minimum
Compte inactif		
Fermeture d'un compte inactif depuis 12 périodes de relevé consécutives, lorsque :	le solde est de 15,00 \$ ou moins	le solde est de 15,00 \$ ou moins
Soldes non réclamés		
Inactif depuis deux, trois, quatre ans ¹	20,00 \$	20,00 \$
Inactif depuis cinq, six, sept, huit ans ¹	30,00 \$	30,00 \$
Envoi à la Banque du Canada d'un avis relatif à un compte inactif depuis neuf ans ²	40,00 \$	40,00 \$

Remarque : Le présent guide décrit un grand nombre de frais applicables à des services couramment utilisés. Les frais de service et frais standard qui ne figurent pas dans ce guide peuvent être obtenus à votre succursale.

■ Services bancaires électroniques et Services de gestion de trésorerie

Services bancaires électroniques pour entreprise

Les Services bancaires électroniques *pour entreprise* avec accès au moyen de la *Carte Scotia* sont destinés aux clients qui souhaitent accéder à leur compte d'entreprise en dollars canadiens 24 heures sur 24, sept jours par semaine par l'entremise des GAB, du Paiement direct *Interac*[†], des Services financiers *Scotia en direct*^{MD}, à l'adresse www.banquescotia.com/soyezbranche, et des services bancaires par téléphone *TéléScotia*, au 1-800-575-1212.

Les Services bancaires électroniques *pour entreprise* sont inclus sans frais dans tous les plans bancaires et le *Maître Compte pour entreprise*.

Les entreprises qui disposent d'un compte d'entreprise de base peuvent aussi choisir ce service en payant des frais mensuels d'accès distincts de 9,95 \$.

Frais perçus :

Les frais par opération suivants sont perçus pour les Services bancaires électroniques *pour entreprise* :

Service bancaire électronique	Par opération
Mini-relevé à un GAB	0,75 \$
Interrogation à un GAB pour historique de paiements	0,75 \$
Frais de Carte Scotia³	
de la 1 ^{re} carte à la 5 ^e	0,00 \$
de la 6 ^e carte à la 9 ^e	6,00 %
à compter de la 10 ^e carte	20,00 \$
Opération effectuée par un représentant du Centre d'appels	1,50 \$
Accès à votre compte d'entreprise depuis un GAB d'une autre institution financière au Canada (au moyen de votre <i>Carte Scotia</i>)	1,50 \$
Avance de fonds prélevée sur votre compte VISA* Scotia^c	
GAB de la Banque Scotia (au Canada)	2,50 \$
GAB d'une autre institution financière (au Canada)	2,50 \$
GAB à l'extérieur du Canada	5,00 \$
Comptoir de toute institution financière au Canada	2,50 \$
Comptoir de toute institution financière à l'extérieur du Canada	5,00 \$
Accès à votre compte d'entreprise depuis un GAB d'une autre institution financière à l'extérieur du Canada (au moyen de votre <i>Carte Scotia</i>)	
Retraits (aux États-Unis)	3,00 \$
Retraits (ailleurs qu'aux États-Unis)	5,00 \$
Débit outre-frontière	1,00 \$ ⁴
Interac en ligne	néant ⁵
Virement de fonds par courriel <i>Interac</i>	1,50 \$

Dans le cas des retraits en espèces en devises effectués dans un GAB à l'extérieur du Canada, VISA* International établit pour notre compte le taux de change à la date de conversion. Le taux de change comprend un montant égal à 2,5 % du montant converti.

¹ Les frais sont perçus au mois d'avril de l'année suivant chaque anniversaire d'inactivité du compte. Le client en est exempté s'il active le compte ou reconnaît que son compte a été inactif.

² Les frais sont perçus à la fin de la 9^e année d'inactivité du compte. Le client en est exempté s'il active le compte ou reconnaît que son compte a été inactif.

³ À compter de mars 2011, ces frais sont facturés mensuellement pour chaque carte, selon une tarification progressive, et s'ajoutent aux frais des services bancaires électroniques.

⁴ Des frais de change sont perçus à la conversion de dollars américains en dollars canadiens. Acxsys Corporation détermine pour nous le taux de change à la date de conversion. Ce taux peut différer de celui en vigueur à la date du paiement direct et est majoré de 2,5 %. Ces opérations comptent par ailleurs dans les opérations mensuelles du client, selon les dispositions du plan bancaire, et donnent lieu à tous les frais habituels.

⁵ Ces opérations entrent dans le nombre mensuel d'opérations auxquelles vous avez droit aux termes de votre plan bancaire.

Services bancaires électroniques Accès Scotia

Ces services conviennent aux entreprises qui veulent obtenir des services bancaires électroniques haut de gamme offrant un accès en ligne aux soldes bancaires, à des relevés d'opérations, aux virements de fonds, aux paiements par télévirement, au service de transfert électronique de fonds (TEF), aux oppositions à paiement et aux services de paiement de factures en ligne.

Frais perçus :

Les services *Accès Scotia* offrent aux clients quatre options en fonction de leurs préférences et des volumes quotidiens d'opérations. (Voir la **formule Demande d'adhésion aux Services bancaires électroniques Accès Scotia**, que vous pouvez vous procurer auprès de votre représentant de la Banque Scotia.)

Services de gestion de trésorerie

La Banque Scotia offre une gamme de services aux clientèles moyennes et grandes entreprises qui veulent :

- contrôler automatiquement les soldes de leurs comptes d'entreprise et de prêt
- contrôler leur position de trésorerie
- gérer les recouvrements et les décaissements – localement et à l'échelle mondiale
- produire une déclaration et payer un impôt ou une taxe¹

Les services comprennent la situation du solde, la consolidation des soldes, la consolidation de fonds, le rapprochement électronique de chèques, le dépôt de nuit et les paiements aux gouvernements¹.

Frais perçus :

Les Services de gestion de trésorerie de la Banque Scotia sont soumis à des ententes individuelles et aux frais de service applicables.

Compte en devises en ligne

Le compte en devises en ligne est un compte d'exploitation sans intérêt. Ce compte est offert en euros (EUR) ou en livres (GBP). Au moyen d'*Accès Scotia*, il est possible de recevoir ou d'envoyer des paiements par télévirement. Les frais mensuels de tenue de compte de 16 \$ et les frais unitaires (voir pages 15 à 19) sont en dollars canadiens et sont imputés selon la devise du compte. Les frais mensuels de tenue de compte ne s'appliquent qu'au compte en devises en ligne et tous les autres frais du service *Accès Scotia* s'appliquent.

■ Politique de retenue des chèques

La période maximale de retenue des chèques² est de sept (7) jours ouvrables pour les chèques déposés dans un compte d'entreprise de la Banque Scotia, tirés sur la succursale d'une institution financière située au Canada, codés à l'encre magnétique et non endommagés.

La période de retenue débute le jour ouvrable où le chèque entre dans le système de compensation. La période maximale de retenue peut être prolongée si l'on a des motifs raisonnables de croire que des opérations illégales ou frauduleuses ont été effectuées dans le compte et si l'on craint, à juste titre, un accroissement important du risque de crédit.

La retenue du chèque ne garantit en aucune façon qu'il ne sera pas retourné pour non validité ou pour une autre raison après l'expiration de la période de retenue. Le client est responsable en dernier ressort de tout chèque déposé et retourné à la Banque Scotia, peu importe si la période de retenue est ou non expirée.

■ Service clientèle

Le personnel des succursales Scotia s'efforcera de répondre rapidement à vos demandes de renseignements. Si la réponse désirée exige un examen approfondi de votre ou vos comptes, demandez en succursale un exemplaire de la brochure **Règlement des plaintes** pour connaître la procédure établie à cet effet par la Banque Scotia.

1 Pour de plus amples renseignements, visitez le www.banquescotia.com/impots-taxes.

2 Notez que certains chèques peuvent être envoyés au «recouvrement». Cela signifie que votre compte sera crédité après qu'ils auront été compensés et que les fonds auront été reçus par la Banque Scotia.

Les tarifs sont en dollars canadiens, sauf indication contraire. Pour les comptes en dollars américains, les frais sont payables dans cette monnaie, ou en dollars canadiens après conversion du montant au taux de change en vigueur lorsque ces frais sont perçus. Toute taxe applicable est en sus.

Certains frais de gestion ou ceux liés aux crédits ne figurent pas dans ce guide, mais peuvent être obtenus à votre succursale.

Les frais de service et les taux d'intérêt sur crédits, soldes déficitaires et découverts sont modifiables périodiquement. Nous vous aviserons par écrit, par voie électronique ou par affichage en succursale, au moins 60 jours avant la date d'effet de toute augmentation de tarif ou de la mise en place de nouveaux frais.

- A Seuls les dépôts en dollars canadiens sont couverts en vertu de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada.
- B Les frais du flottant de dépôt-compensation ne s'appliquent pas aux crédits électroniques ni aux autres crédits.
- C Sous réserve de l'approbation du crédit et de la garantie fournie. Les frais d'intérêt courants s'appliquent. Des frais de service et d'autres frais sont aussi perçus, s'il y a lieu.
- D Maximum par compte, par période de relevé.
- E Des ententes de taux d'intérêt spécifiques ne peuvent s'appliquer au Plan bancaire *pour entreprise*, au Plan bancaire *Scotia1 pour entreprise*, au Plan bancaire *Scotia1 pour l'agriculture*, au Plan bancaire communautaire *Scotia*, au programme *Professions libérales Scotia*^{MP}, au Plan bancaire *PLS Plus*, aux fiducies mixtes, aux fiducies immobilières ni à tout compte régi par une entente centralisée.
- F Les taux peuvent être modifiés sans préavis. Tous les taux indiqués dans ce guide sont des taux annuels.
- G Le solde créditeur moyen (en surplus) est déterminé en déduisant du solde moyen le montant du solde compensateur exigé au titre du flottant (voir Dépôts en dollars américains à la page 5) au cours de la période de relevé, avant calcul des intérêts. La période de relevé utilisée pour calculer le solde créditeur moyen et le solde compensateur commence le jour civil suivant le dernier jour ouvrable de la période de relevé précédente et se termine le dernier jour ouvrable de la période de relevé en cours.
- H Les frais en rapport avec les Services bancaires électroniques *Accès Scotia* sont en sus.
- I Y compris les transferts effectués par le client entre ses comptes d'entreprise par l'intermédiaire des Services bancaires électroniques *Accès Scotia*.

Pour plus d'information, contactez
votre succursale ou rendez-vous sur le site
www.banquescotia.com



 **Sources Mixtes**

Groupe de produits issu de forêts
bien gérées, de sources contrôlées
et de bois ou fibres recyclés.
www.fsc.org Cert no. SCS-COC-00867
© 1996 Forest Stewardship Council



10%

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.
^{MC} Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.

* Visa Int./Usager lic. La Banque de Nouvelle-Écosse.

† Interac Inc. est propriétaire de la marque INTERAC. La Banque
de Nouvelle-Écosse usager autorisé de cette marque.